

COMMUNE DE THIVENCELLE



DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le dix du mois de décembre à 18h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DUBRULLE José, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers Présents : 11

Nombre de votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/12/2014

PRESENTS : Ms. DUBRULLE José – DENIS Eric – JANIKOWSKI Jean Luc -- SZALKOWSKI Loïc
Mmes DESCAMPS Béatrice – MARECHAL Carole - LAFON Julie – KUBERA Sylvie –
HEBBELYNCK Régine – GODIN Nicole

REPRESENTES : M YAHIA Mehdi a donné procuration à Mademoiselle LAFAON Julie
Mr LAURENT Yves a donné procuration à Madame MARECHAL Carole

ABSENTS : Ms DUTHILLEUL Ludovic – LEFEBVRE Christophe

EXCUSES : NEANT
(SANS PROCURATION)

Secrétaire de séance : Mme DESCAMPS Béatrice

._*_*_*._

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2014

Aucun commentaire n'est entendu. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ADHESION AU CLAP

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande d'adhésion au CLAP.

Le CLAP a pour but d'aider les jeunes entre 16 et 30 ans, à réaliser un projet « pensé, défini et élaboré par eux-mêmes ». Il s'inscrit dans l'idée selon laquelle tout projet, conçu et réalisé par les jeunes, qu'il soit individuel ou collectif, constitue un véritable moyen d'insertion et accès à la citoyenneté.

Le CLAP intercommunal propose aux jeunes porteurs de projets entrant dans les critères un accompagnement de l'idée de départ à la réalisation de leurs projets.

Pour les jeunes qui ont un projet entrant dans les critères, le CLAP propose une aide technique et financière par un conseil technique du CLAP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion avec effet au 1^{er} janvier 2015
- Désigne
 - o madame Descamps Béatrice référente élue
 - o mademoiselle Lafon Julie, référente élue suppléante
 - o mademoiselle Mathilde Duée, référente technicienne.

TARIF ALSH PETITES VACANCES 2015 (FEVRIER – PAQUES – TOUSSAINT)

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs de l'ALSH pour les vacances de février, Pâques, et Toussaint (en fonction du quotient familial)

VACANCES DE FEVRIER PAQUES TOUSSAINT	Quotient familial entre 0 et 369	Quotient familial de 370 à 499	Quotient familial à partir de 500	Extérieur
1 ou 2 enfants participant à l'ALSH	15 € la semaine	17 € la semaine	19 € la semaine	21 € la semaine
3 enfants et + participant à l'ALSH	13 € la semaine	15 € la semaine	17 € la semaine	19 € la semaine

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les tarifs de l'ALSH pour les vacances février – Pâques et Toussaint 2015.

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Madame Descamps fait part que la mise en place des NAP s'est très bien passée sur Thivencelle. Des activités riches et variées sont proposées avec une ou deux dominantes par période.

Madame Descamps détaille chaque période avec chaque activité.

	PERIODE 1 DU 4/9 AU 17/10	PERIODE 2 DU 05/11 AU 19/12
TRIMESTRE 1	Découverte des nouveaux sports	Le Cirque
	PERIODE 3 DU 06/01 AU 20/02	PERIODE 4 DU 10/03 AU 24/04
TRIMESTRE 2	Eveil musical	Découverte de l'informatique et du multimédia
	PERIODE 5 DU 12/05 AU 03/07	
TRIMESTRE 3	Découverte de la nature Le développement durable	

Madame Descamps fait part que suite à l'éveil musical une baby fanfare sera présentée le vendredi 20.02.2015 à 19h à la salle des fêtes avec la présence de Bogdan Nesterenko.

BULLETTIN MUNICIPAL ANNUEL

Madame Descamps fait part qu'il est en préparation. Le format choisit lors de la commission est le portrait. La prochaine réunion se déroulera le lundi 22 décembre à 17h30 en mairie.

PRIME DE FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire fait part que chaque employé municipal titulaire a reçu 25% de la prime en juillet, pour décembre elle sera aussi de 25%.

Il sera procédé en début d'année à un entretien individuel de chaque agent titulaire afin de discuter et d'échanger mais aussi de pouvoir procéder à la notation pour l'année 2014.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Monsieur le Maire fait part que :

- le jeudi 18 décembre à 14h : arbre de Noël des enfants de l'école à la salle des fêtes
- une réunion pour le calendrier des fêtes se déroulera le jeudi 18 décembre à 17h30 en mairie
- les colis de fin d'année seront réceptionnés le mardi 16 décembre au matin suivi l'après-midi de la préparation à la salle des fêtes
- la distribution des colis aux aînés se déroulera le 20 décembre au matin
- une réunion de SIVOM se déroulera le 23 décembre en mairie de Crespin
- la cérémonie des vœux se déroulera le 11 janvier à 11h30 à la salle des fêtes (le diaporama est en préparation)

- la réunion de l'assemblée générale d'arrondissement de NOREADE s'est déroulé le 9 décembre. Monsieur le Maire fait un compte rendu.
- Une réunion s'est déroulée à l'ENTE pour la mise en place de la loi ALLUR. Monsieur le Maire fait un compte rendu.
- La commission de sécurité pour la salle multifonction passe le 16 décembre
- Une réunion dans le cadre du PPRI s'est déroulée à Crespin. Monsieur le maire fait un compte rendu.
- Des chaises ont été commandées pour la salle multifonctions ainsi que des tables
- Au vu de certains actes de vandalisme il sera souhaitable de fermer la salle multifonction.
- Dans le cadre de l'inauguration de la salle multifonction, un nom est à choisir. A cette effet, l'avis de la population sera demandé par le biais du bulletin municipal.
- Que des difficultés financières suite aux retards de versement de subvention ont été constatées. A ce jour, les subventions sont versées.
- Le terrain de motocross a été homologué donc la commune a envoyé son aval pour l'achat du terrain. Le dossier est en cours.
- Une réunion a eu lieu au SITURV sur les difficultés de transport et notamment la remise de deux bus dont un le matin et un l'après- midi..
- Les aînés : Pour l'année 2015, l'âge pour s'inscrire sur la liste des aînés et donc pouvoir prétendre à un colis en fin d'année et un repas est de 60 ans.

MARCHE DE NOEL

Madame Marechal fait un compte rendu sur le marché de Noël. Il s'est très bien passé.

SUBVENTION A LA CHORALE DE SAINT AYBERT POUR PARTICIPATION AU MARCHE DE NOEL

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la chorale de Saint- Aybert a fait une prestation de chant le samedi 6 décembre au marché de Noël.

A cet effet Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 100€ à cette association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 100€ (cent euros) à la chorale de Saint-Aybert.

SUBVENTION A L'HARMONIE MUNICIPALE DE CRESPIN POUR PARTICIPATION AU MARCHE DE NOEL

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'harmonie municipale de Crespin a fait un concert apéritif le dimanche 7 décembre au marché de Noël.

A cet effet Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 250€ à cette association.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 250€ (deux cent cinquante euros) à l'harmonie municipal de Crespin.

PROPOSITION DE RACHAT DE LA SALLE COURTINAT

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu une proposition de monsieur Peltier Claude pour l'achat de la salle Courtinat au prix de 10.000€frais de notaire inclus. A l'unanimité, le conseil municipal refuse cette proposition. Ce prix est trop bas.

QUESTIONS

MADAME HEBBELYNCK REGINE

Il y a des trous sur le pont. Apparemment, ils semblent dangereux et risquent de causer un accident. Monsieur le maire fait part que le département sera informe pour remédier à ce désagrément et afin d'éviter tous accidents.

MADAMOISELLE LAFON JULIE

Il y a beaucoup de souci avec l'ADSL. Monsieur le maire fait part que Valenciennes métropole a signé récemment une convention avec l'opérateur Orange, qui s'engage à déployer un réseau Très Haut Débit sur l'ensemble des communes de l'Agglomération d'ici fin 2020.

MADAME DUBRULLE ISABELLE

La distribution des colis du 31 décembre se déroulera à la salle multifonction car la salle des fêtes est louée.

MADAME DESCAMPS BEATRICE

Madame Descamps Béatrice fait part qu'elle sera candidate titulaire aux élections départementales avec comme binôme titulaire monsieur Verfaillie Jean-Noël.